



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS

À une séance en ajournement du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 25 juillet 2017 à 19h00 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Karine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise-Postras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Ouverture de la séance à 19h00 heures

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire trésorière, assiste également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES

2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

4.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.2 Demande de location de salle/ Membre associé caravaning Québec

17.0 AFFAIRES NOUVELLES

17.6 Collecte de fonds/ Maison des jeunes Les Escoumins

17.7 Autorisation de paiement/ Marché public et animation de la promenade des Escoumins

17.8 Renouvellement hébergement/ Hébergement SAGLAC

17.9 Demande de la municipalité Les Escoumins/ Ouverture de la pêche au bar rayé

17.10 Demande auprès de l'Assurance automobile du Québec/ Cours de conduite en Haute-Côte-Nord

17.11 Dépôt/ Appel à la solidarité municipale/ Demande de soutien financier pour la campagne Solidarité Ristigouche

17.12 Dépôt/ Nouveau programme universitaire UQAR

17.13 Dépôt/ Réseau biblio de la Côte-Nord

17.14 Expertise géotechnique développement résidentiel zone 21-H

17.15 Demande de commandite/ Développement de la ligue de hockey sénior Saguenay, Charlevoix, Haute-Côte-Nord SCHCN

17.16 Service de développement économique – Agent de développement municipaux

17.17 Affichage de poste/ Responsable du volet récréatif et communautaire



No de résolution
ou annotation

- Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
17.18 Autorisation d'entreprendre le processus d'appel
d'offres public relativement au service de conciergerie
17.19 Dépôt/ Contrat relatif aux travaux de déneigement et
déglacage de la rue du Quai

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 19h00 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

N° 17-07-185

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres
présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et
demandent la dispense de la lecture.

N° 17-07-206

DEMANDE DE LOCATION DE SALLE/ MEMBRE ASSOCIÉ CARAVANING QUÉBEC

ATTENDU QUE Monsieur Sylvain Lavoie, président d'Ambulances Côte-
Nord, souhaite louer une demi-salle (côté cuisine) au Centre
multifonctionnel pour les 23, 24, 25, 26 et 27 août 2018;

ATTENDU QUE le but de cette location est la rencontre d'un club de
RV soit le MACQ (Membre associé caravaning Québec) qui regroupe
25 (vingt-cinq) membres de la province et qui sont issues du monde
des affaires retraitées ou qui opèrent encore un commerce;

ATTENDU QUE Monsieur Sylvain Lavoie, faisant partie lui-même de ce
groupe, organise une des trois sorties annuelles pour l'année 2018 et
que son choix s'est arrêté à Les Escoumins afin de faire connaître
notre beau coin de pays;

ATTENDU QUE l'activité a de très bonnes retombées économiques
pour la communauté en termes d'activités et de restauration;

ATTENDU QU'ils auront également besoin du stationnement arrière du
Centre multifonctionnel pour les 25 (vingt-cinq) motorisés durant cette
période;

ATTENDU QUE ces véhicules motorisés sont entièrement autonomes
en services;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
QUE le Conseil autorise le prêt d'une demi-salle du Centre multifonctionnel au montant de 100 \$ (cent dollars) plus les taxes applicables par jour selon la politique de prix en vigueur pour les 23, 24, 25, 26 et 27 août 2018;

QUE le Conseil autorise les 25 (vingt-cinq) motorisés à se stationner dans la cour du Centre multifonctionnel durant cette période.

N° 17-07-207

COLLECTE DE FONDS / MAISON DES JEUNES LES ESCOUMINS

ATTENDU QUE le Comité Action Jeunesse des Escoumins désire effectuer une collecte de fonds au profit de la Maison des Jeunes;

ATTENDU QUE le Comité Action Jeunesse souhaite obtenir l'approbation du Conseil pour effectuer cette collecte qui se tiendra le lundi 4 septembre 2017 entre 9h00 et 16h00 sur la Route 138 en façade de l'école Marie-Immaculée;

ATTENDU QUE le Comité Action Jeunesse suivra attentivement les consignes que leur a donné le Ministère des Transports concernant les règlements et qu'une demande a été envoyée à la Sûreté du Québec pour la tenue de cette activité;

ATTENDU QUE le Comité Action Jeunesse demandera la collaboration d'adultes bénévoles et de 2 (deux) intervenantes pour faire la signalisation et assurer le bon déroulement de ce moyen de financement;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la collecte de fonds au profit de la Maison des jeunes de Les Escoumins le lundi 4 septembre prochain sur la route 138 en face de l'école Marie-Immaculée entre 9h00 et 16h00.

N° 17-07-208

AUTORISATION DE PAIEMENT / MARCHÉ PUBLIC ET ANIMATION DE LA PROMENADE DES ESCOUMINS

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise les dépenses budgétées pour le marché public et animation de la promenade des Escoumins les 29 et 30 juillet prochain.

N° 17-07-209

RENOUVELLEMENT HÉBERGEMENT / HÉBERGEMENT SAGLAC

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le renouvellement du plan d'hébergement à la compagnie Hébergement Saglac au montant de 210,00 \$ (deux cent dix dollars) plus les taxes applicables.

N° 17-07-210

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ LES ESCOUMINS / OUVERTURE DE LA PÊCHE AU BAR RAYÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CONSIDÉRANT la présence massive du bar rayé sur la Côte-Nord du fleuve Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT l'explosion de prise accidentelle du bar rayé lors de la pêche sportive;

CONSIDÉRANT l'impact négatif de cette présence sur l'ensemble de nos espèces indigènes tels les truites de mer, le saumon d'atlantique, l'éperlan arc-en-ciel et autres espèces vulnérables;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil demande au ministre provincial Luc Blanchette du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et au ministre fédéral Dominic Leblanc du ministère des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, l'ouverture de la pêche au bar rayé.

N° 17-07-211

DEMANDE AUPRÈS DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC/ COURS DE CONDUITE EN HAUTE-CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de la Haute-Côte-Nord ne bénéficieront plus de l'offre de services de l'école de conduite Tecnic à Forestville et Les Bergeronnes en raison des nouveaux propriétaires de Baie-Comeau qui se sont vu refuser à deux reprises la reconduction de la dérogation dévolue aux anciens propriétaires les autorisant à dispenser les cours en Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE les anciens propriétaires de l'école de conduite Tecnic détenaient depuis 2010, une dérogation de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), qui les autorisait à dispenser des cours théoriques et pratiques aux Bergeronnes et à Forestville;

CONSIDÉRANT QUE ce refus pénalisera grandement les gens de la Haute-Côte-Nord étant donné les efforts du milieu pour garder les jeunes en région;

CONSIDÉRANT QUE depuis deux semaines, le nouveau propriétaire invite les gens à se plaindre auprès de la SAAQ et de l'AQTR (Association québécoise du transport), afin que les critères soient revenus au bénéfice de la population de la Haute-Côte-Nord, qui représente environ le tiers de la clientèle de l'école de conduite Tecnic;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil demande à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et à l'Association québécoise du transport (AQTR) de reconsidérer leur décision afin de permettre à la population de la Haute-Côte-Nord de bénéficier à nouveau de l'offre de services de l'école de conduite Tecnic à Forestville et à Les Bergeronnes.

**** DÉPÔT**

APPEL À LA SOLIDARITÉ MUNICIPALE/ DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA CAMPAGNE SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE

**** DÉPÔT**

NOUVEAU PROGRAMME UNIVERSITAIRE UQAR

**** DÉPÔT**

RÉSEAU BIBLIO DE LA CÔTE-NORD

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
EXPERTISE GÉOTECHNIQUE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL
ZONE 21-H

ATTENDU QUE la municipalité préconise réaliser le développement domiciliaire dans le secteur de la rue de la Rivière et à l'intérieur de la zone 21-H du plan de zonage;

ATTENDU QU'une partie de ce développement est situé à l'intérieur d'une zone de contraintes de type NA1 en vertu du règlement de contrôle intérimaire 107-2008 et qu'à cette fin, il est requis de réaliser une expertise géotechnique dans le but de lever l'interdiction de travaux de construction de résidences;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE dans le cadre du projet de développement résidentiel de la zone 21-H, Madame Andrée Lessard soit autorisée à requérir une offre de service pour la réalisation d'une expertise géotechnique dans le but de vérifier la faisabilité de lever l'interdiction de travaux pour la construction de résidences pour l'ensemble de la zone située à l'intérieur de la zone de contraintes;

QUE la présente résolution remplace le deuxième objet de la résolution numéro 17-02-046 adoptée le 20 février 2017 laquelle est amendée à toute fin que de droit.

DEMANDE DE COMMANDITE/ DÉVELOPPEMENT DE LA LIGUE
DE HOCKEY SÉNIOR SAGUENAY, CHARLEVOIX, HAUTE-CÔTE-
NORD SCHCN

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, notre région a vu disparaître le hockey adulte de haut niveau et cette disparition a donné un coup dur au développement de ce sport, marqué par une perte d'attractivité locale;

ATTENDU QUE depuis l'automne 2016, une entreprise de concertation s'est engagée à trouver une solution pour revitaliser la pratique du hockey et aider les petites collectivités dans le maintien et le développement de leurs infrastructures sportives;

ATTENDU QUE ce comité interrégional évalue présentement les possibilités d'instauration d'une nouvelle ligue de hockey sénior (hockey avec contact) pour la saison 2017-2018;

ATTENDU QUE selon les orientations du comité, la ligne SCHCN sera constituée de 4 (quatre) équipes. Évidemment, le développement de cette ligue va de pair avec la création d'une équipe locale constituée des joueurs de la Haute-Côte-Nord;

ATTENDU QUE selon les prévisions, le calendrier officiel permettra l'organisation de matchs disputés dans 3 (trois) arénas locaux, plus précisément, les centres sportifs Charles-Édouard-Boucher, le centre récréatif de Sacré-Cœur et le Centre Guy Ouellet à Forestville;

ATTENDU QUE pour pouvoir développer et opérer une ligue et une équipe de hockey de ce niveau dans notre région, ceux-ci ont besoin du soutien des municipalités et villes impliquées;

ATTENDU QUE pour soutenir ce projet rassembleur, la ligue de hockey sénior SCHCN demande aux municipalités visées de les aider en leur



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
offrant le temps de glace gratuitement pour la tenue des matchs locaux;

ATTENDU QUE les profits des entrées pour les matchs disputés au Centre Sportif Charles-Édouard-Boucher seront remis à la ligue de hockey sénior SCHCN;

ATTENDU QUE les profits du restaurant et du bar seront remis à la municipalité des Escoumins;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accorde 25 (vingt-cinq) heures de glace gratuites à la ligue de hockey sénior SCHCN pour les matchs disputés au Centre Sportif Charles-Édouard-Boucher.

N° 17-07-214

SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – AGENT DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de la Haute-Côte-Nord bénéficient d'une subvention dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité* pour l'embauche d'un agent de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Escoumins souhaite recevoir à nouveau, de l'aide pour l'embauche d'un agent de développement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Les Escoumins s'engage à verser une mise de fonds nécessaire;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate Madame Andrée Lessard, directrice générale responsable du projet, à déposer la demande pour en agent de développement municipal au Service de développement économique de la MRC de La Haute-Côte-Nord;

QUE le Conseil autorise Madame Lessard à signer tous les documents en lien avec le projet ainsi que l'engagement de la mise de fonds;

QUE le Conseil autorise Madame Lessard à afficher l'offre d'emploi pour l'embauche d'un agent de développement;

QUE le Conseil nomme au comité de sélection Madame Andrée Lessard, directrice générale, André Desrosiers, maire ainsi que Madame Marie-Lise Poitras, conseillère à la Municipalité des Escoumins pour l'embauche d'un(e) nouvel(le) employé(e) au poste d'agent(e) de développement à la Municipalité de Les Escoumins.

N° 17-07-215

AFFICHAGE DE POSTE/ RESPONSABLE DU VOLET RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise Madame Andrée Lessard, directrice générale, à afficher l'offre d'emploi pour l'embauche d'un organisateur d'événements et responsable des loisirs;



No de résolution
ou annotation

N° 17-07-216

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
QUE le Conseil nomme au comité de sélection Madame Andrée
Lessard, directrice générale, André Desrosiers, maire ainsi que
Madame Claudette Roussel, conseillère à la Municipalité des
Escoumins pour l'embauche d'un(e) nouvel(le) employé(e) au poste
d'organisateur (organisatrice) d'événements et responsable des loisirs.

**AUTORISATION D'ENTREPRENDRE LE PROCESSUS D'APPEL
D'OFFRES PUBLIC RELATIVEMENT AU SERVICE DE
CONCIERGERIE**

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Madame Andrée
Lessard, à entreprendre le processus d'appel d'offres public pour
l'octroi du contrat de conciergerie de l'Hôtel de ville, du Centre
multifonctionnel et du local des employés des travaux publics.

**** DÉPÔT**

**CONTRAT RELATIF AUX TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DE LA
RUE DU QUAI**

17-07-217

CLÔTURE DE LA SEANCE

À 20h30 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : **0**



**André Desrosiers,
Maire**



**Andrée Lessard, Directrice générale et
secrétaire-trésorière**

***Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes
les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du
Code municipal.***